

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **3 décembre 2019** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Claude Roy
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Est absent :

Siège #3 - Monsieur Bruno Roy

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19H00.

2019-12-241

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020**
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE

2019-12-242

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter le budget 2020 tel que présenté et résumé comme tel au taux de taxation 0.9394¢ :

Budget 2020

REVENUS

Taxes sur la valeur foncière	473 484\$
Taxes sur une autre base	87 040\$

Païement tenant lieu de taxes	371\$
Services rendus	6 490\$
Comptoir postal	7 720\$
Imposition de droits	9 750\$
Amendes et pénalités	820\$
Intérêts	3 250\$
Autres revenus	4 000\$
Transferts	406 832\$
	999 757\$

DÉPENSES

Administration générale	193 746\$
Comptoir postal	3 033\$
Sécurité publique	88 565\$
Transport	414 113\$
Hygiène du milieu	73 691\$
Santé et bien-être	4 500\$
Aménagement et urbanisme	27 205\$
Loisirs et culture	126 929\$
Frais de financement	2 000\$
Affectations	65 975\$
	999 757\$

ADOPTÉE

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2019-12-243

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la séance soit levée à 17h10

ADOPTÉE

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse